PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 21 DECEMBRE 2020

Le lundi 21 décembre 2020, à 18h00, les membres de l'Association RACING CLUB DE CANNES - Association régie par la Loi de 1901 - se sont réunis au Palais de Victoires Cannes La Bocca (06150) en Assemblée Générale, sur convocation de son Président en date du 4 décembre 2020.

Il a été établi une feuille de présence signée par les membres présents et par les mandataires des membres absents.

L'Assemblée Générale est présidée par Monsieur Agostino PESCE, Président de l'Association RACING CLUB DE CANNES.

Madame Colette Fradin a été désigné secrétaire de la séance.

Le Président déclare que l'assemblée est valablement constituée et qu'elle peut valablement délibérer.

La feuille de présence certifiée exacte par les membres du Bureau de l'Assemblée ainsi que les pouvoirs des membres représentés seront conservés à l'appui du présent procès-verbal.

Sont Présents à la Tribune :

- Monsieur Jean-Marc CHIAPPINI, Adjoint aux Sports et représentant le Maire,
- Monsieur Franck CHIKLI représentant Monsieur GINESY, Président du Conseil Départemental
- Monsieur Nicolas GORJUX, 1er Adjoint et Adjoint aux Finances, Mairie de Cannes
- Monsieur Agostino PESCE, Président du RACING CLUB DE CANNES
- Monsieur Jean-Denis MARTIN, Trésorier Général
- Madame Marie-Laure MALLEZ-VINCENT, Commissaire aux Comptes, Cabinet TRINTIGNAC & ASSOCIES
- Madame Colette FRADIN-VAUDOIT, Secrétaire Générale adjointe
- Monsieur Georges MARCHISIO

Monsieur Agostino PESCE rappelle que l'Assemblée Générale est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

1 Approbation du rapport Moral et sportif
2 Approbation du rapport financier et de gestion du trésorier général
3 Lecture des rapports du Commissaire aux comptes sur les comptes clos le 30 juin 2020

4 Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 30 juin 2020
5 Affectation du résultat
6 Approbation des conventions règlementées
7 Quitus aux administrateurs
8 Approbation du bilan prévisionnel
9 Elections des Administrateurs
10 Pouvoirs donnés en vue d'effectuer les formalités
11 Divers
12 Conclusion du Président et des élus

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport moral et sportif, décide d'approuver dans toutes ses dispositions ce rapport Moral et Sportif.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport financier et de gestion du Trésorier Général, décide de l'approuver dans toutes ses dispositions.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME ET QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes clos au 30 juin 2020, décide d'approuver les comptes annuels de l'exercice clos le 30 juin 2020.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter en report à nouveau négatif, la perte constatée dans les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2020 qui s'élève à la somme de 370 159 euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve les conventions réglementées visées à l'article L612-5 du Code de Commerce qui sont intervenues ou qui se sont poursuivies au titre de l'exercice clos le 30 Juin 2020, et mentionnées dans le rapport spécial du commissaire aux comptes dont elle a eu lecture.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne quitus aux Administrateurs pour leur gestion au cours de l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la présentation du bilan prévisionnel faite par le Trésorier Général, approuve le bilan prévisionnel.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

NEUVIEME RESOLUTION

Monsieur Georges MARCHISIO, en sa qualité de Doyen, procède à la présentation des 12 candidats à l'élection au Comité Directeur. Par ordre alphabétique :

- Monsieur Michel BOUCHARD
- Monsieur Olivier BOULAY
- Monsieur Eric CAVARGINI
- Madame Colette FRADIN-VAUDOIT
- Monsieur Jacques LE
- Monsieur Georges MARCHISIO
- Monsieur Jean-Denis MARTIN
- Monsieur Agostino PESCE
- Madame Veneranda PINTURAULT
- Monsieur Dominique REDELBERGER
- Monsieur Jean-Michel SCHNEIDER
- Monsieur Christophe TOUPET

Monsieur Georges MARCHISIO rappelle que Madame Anny COURTADE, en sa qualité de Présidente d'Honneur, participe de droit à toutes les réunions. Il est également rappelé que Monsieur Bernard MORICET, en qualité de membre honoraire et conseiller du Président, participe de droit à toutes les réunions.

Toutes les candidatures sont acceptées à l'unanimité

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Le Comité Directeur après s'être retiré afin de procéder à l'élection du Président et du Bureau Directeur annonce les résultats à l'Assemblée Générale :

- Président : Agostino PESCE
- Trésorier : Jean-Denis MARTIN
- Trésorier Adjoint : Jacques LE
- Secrétaire Général : Georges MARCHISIO
- Secrétaire Générale Adjointe : Colette FRADIN-VAUDOIT

L'Assemblée Générale applaudit les personnes élues au Comité Directeur

DIXIEME RESOLUTION

Les membres du Comité Directeur donnent tous pouvoirs au Président Agostino PESCE en vue d'effectuer toutes les démarches et formalités et signer tous documents nécessaires au fonctionnement du Club

ONZIEME RESOLUTION

Le Président soumet une modification au Règlement Intérieur signé par les joueuses et le staff concernant l'article 7 – véhicules. L'Assemblée Générale approuve ce règlement.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

CONCLUSION

Résumant ses 4 ans de mandat, le Président félicite les bénévoles pour l'excellente logistique mise en place lors des matches et pour le soutien à notre équipe ; il rappelle le succès de l'organisation de la Coupe de France. Il remercie tout particulièrement la Ville de Cannes dont le Maire, David LISNARD, est représenté par le 1er Adjoint et l'Adjoint aux Sports ainsi que tous les élus.

Le Président PESCE remercie Franck CHIKLI, représentant Monsieur GINESY, Président du Conseil Départemental pour sa présence ; il remercie le Député Eric CIOTTI et adresse au Conseil Départemental ses remerciements et sa gratitude pour les diverses subventions allouées à notre club.

Sur invitation de Monsieur PESCE, Monsieur GORJUX 1er Adjoint et Adjoint aux Finances, prend la parole pour rappeler le soutien de la Mairie et féliciter l'équipe Pro pour ses victoires successives cette saison.

Puis Monsieur PESCE donne la parole à Jean-Marc CHIAPPINI Adjoint aux Sports. Celui-ci félicite également le club pour les victoires de l'équipe Pro et également pour les résultats des jeunes malgré la saison écourtée par la situation sanitaire dans le pays. Il salue les bénévoles et l'équipe dirigeante pour leur investissement.

* * *

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 19h15.

Il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le Président et la Secrétaire de séance.

Monsieur Agostino PESCE
Président

Madame Colette FRADIN-VAUDOIT
Secrétaire de séance